



Nature juridique : FCP • Société de gestion : BNCI ASSET MANAGEMENT

VISA DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX

Conformément aux dispositions de l'article 86 du Dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières tel que modifié et complété, l'original de la présente Note d'Information a été soumis à l'appréciation de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) qui l'a visé sous la référence VP16064 en date du 18/04/2016.

**ORGANISME RESPONSABLE DE LA NOTE D'INFORMATION**

La présente note d'information a été préparée par la société de gestion BNCI ASSET MANAGEMENT sise à 26, Place des Nations Unies - Casablanca - représentée par Mr AMRANI MOHAMED en sa qualité de Directeur Général, qui atteste de la sincérité des informations qu'elle contient.

**AVERTISSEMENT**

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en actions ou parts d'un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de divers facteurs. Aussi, est-il recommandé aux investisseurs potentiels de ne souscrire aux parts et actions d'OPCVM qu'après avoir pris connaissance de la présente note d'information.

**I-CARACTERISTIQUES GENERALES**

Dénomination sociale	InstiObligations CT
Nature juridique	FCP
Code Maroclear	MA0000037970
Date et référence de l'agrément	10/02/2016, GP16018
Date de création	14/03/2016
Siège social	26, Place des Nations Unies Casablanca
Durée de vie	99 ans
Exercice social	01/01 au 31/12
Apport initial	1,000,000 de Dirhams
Valeur liquidative d'origine	100 Dirhams
Établissement de gestion	BNCI ASSET MANAGEMENT représentée par AMRANI MOHAMED
Établissement dépositaire	BNCI
Commercialisateur	

<b>Etablissements commercialisateurs</b>	<b>Responsable à contacter</b>	<b>Téléphone</b>
BNCI ASSET MANAGEMENT	Mohamed AMRANI	0522926900
BNCI	Rachid MARRAKCHI	0522461000

Commissaire aux comptes	SAADI & Associés représentée par M. Nawfal AMAR
-------------------------	---

**II-CARACTERISTIQUES FINANCIERES DE L'OPCVM**

- **Classification** : Obligations « OCT »
- **Sensibilité min** : 0.5 (exclus)
- **Sensibilité max** : 1.1 (inclus)
- **Indice de référence** : MBI Court Terme publié par BMCE
- **Objectifs de gestion** : L'objectif de gestion du FCP est de valoriser les actifs à court terme, sur l'horizon de placement minimum conseillé de 6 mois, via des investissements sur le marché obligataire qui offrent les meilleures perspectives de rendement sous contrainte d'une gestion prudente du risque de crédit, de liquidité et des taux.
- **Stratégie d'investissement** :  
Le FCP sera en permanence investi à hauteur de 100% de ses actifs, hors créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaire et liquidités, en valeurs de l'Etat, valeurs jouissant de la garantie de l'Etat et titres de créances émis par des banques ou des sociétés de financement filiales de banques.
- **Durée de placement recommandée** : 6 mois et plus

- **Souscripteurs concernés** : Tout type de souscripteur

**III- MODALITES DE FONCTIONNEMENT**

- **Date de commercialisation de l'OPCVM** : Dès publication de la note d'information dans un journal d'annonces légales
- **Périodicité de calcul de la valeur liquidative** : La valeur liquidative est calculée sur une base quotidienne : chaque jour ouvré ou, si celui-ci est férié, le jour ouvré qui le suit.
- **Modalités de diffusion de la valeur liquidative** : La valeur liquidative du fonds est affichée quotidiennement dans les locaux de BNCI Asset Management et dans les agences de la BNCI. Elle est également publiée au moins une fois par semaine au niveau d'un journal d'annonces légales.
- **Méthode de calcul de la valeur liquidative** : Les méthodes d'évaluation de l'OPCVM sont conformes à celles prévues dans la circulaire de l'AMMC.
- **Modalités de souscription et de rachat** : Le prix de souscription et le prix de rachat sont égaux à la valeur liquidative obtenue en divisant l'actif net du FCP par le nombre de parts, respectivement majoré ou diminué d'une commission de souscription ou de rachat. Les rachats comme les souscriptions sont effectués à la prochaine valeur liquidative. Les demandes de souscription et de rachat sont reçues au siège de BNCI ASSET MANAGEMENT et aux agences de la BNCI, chaque jour ouvré ou, si celui-ci est férié, le 1<sup>er</sup> jour ouvré qui le suit, avant 10h45min, pour être exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative.
- **Affectation des résultats** : Le FCP opte pour la capitalisation des résultats. Les intérêts sur titres de créance sont comptabilisés selon la méthode dite des « intérêts courus ».
- **Régime fiscal** : le régime fiscal applicable à l'OPCVM est fixé par le dahir portant loi n°1-93-213 relatif aux OPCVM, tel que modifié et complété par le Code Général des Impôts.

**IV- COMMISSIONS ET FRAIS**

- **Commissions de souscription et de rachat** :  
- Commission de souscription maximale : 0% HT des montants souscrits  
- Commission de rachat maximale : 0% HT des montants rachetés

En sus des commissions de souscription et de rachat précitées, tout détenteur de parts d'OPCVM doit s'informer auprès de son teneur de compte, des frais et commissions relatifs à la tenue de compte.

- **Frais de gestion** :  
2% HT au maximum. Les frais de gestion sont provisionnés à chaque valeur liquidative et débités après calcul de la dernière valeur liquidative du mois sur la base de l'actif net constaté déduction faite des parts ou actions d'autres OPCVM détenus en portefeuille et gérés par BNCI Asset Management.

<b>Libellés Frais de gestion</b>	<b>Taux Frais de gestion</b>
Frais du dépositaire	0,05% HT
Commission AMMC	0,025% HT
Frais Maroclear	4 000 dirhams HT annuel + partie trimestrielle variable selon les conditions en vigueur
Frais du Commissaire aux Comptes	20 000 dirhams HT
Vie sociale	20 000 dirhams HT
Prestation de BNCI AM	Taux de frais de gestion - frais dépositaire - Commission AMMC - frais Maroclear - frais CAC - Vie sociale